

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Généralique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 497. — Le premier vendredi du mois, 497. — Fête de la Sainte Lance, 498. — M. Armand Sylvestre, 501. — La rétribution mensuelle, 502. — Chronique religieuse, 503. — Les indulgences pendant les six mois jubilaires, 508. — Mgr Jardinier, 509. — Une association de prières, pour les prêtres défunts, 509. — Propagation de la foi, 510. — Le naturel du Juif, 510. — L'assistance à l'école, 511. — Une statue à Jésus Rédempteur, 512. — Conversion d'un franc-maçon du 33e degré, 512. — Calendrier, 512. — Memento hebdomadaire, 512.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT LE MOIS D'AVRIL

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les catholiques travaillent à préserver les jeunes gens des dangers qui menacent leur foi et leur vertu.

Résolution apostolique : Favoriser les œuvres en faveur des jeunes gens.

Le premier vendredi du mois

Question. — Quand le premier vendredi du mois tombe, comme cette année, le Vendredi Saint, est-ce que la neuvaine de

communio est irrévocablement interrompue, et, à cause de cette coïncidence, est on obligé de la recommencer, sous peine de perdre le bénéfice des promesses faites à cette neuvaine ?

Réponse. — Non, du moins très probablement. Dans ce cas en effet l'interruption n'est pas volontaire, et Notre-Seigneur ne saurait vouloir priver des faveurs promises ceux qui ne font qu'obéir à une loi de l'Eglise, en ne communiant pas un des vendredis demandés. Le plus simple, puisque aucun décret n'autorise à transférer la messe votive empêchée du premier vendredi, est de communier un mois en plus, afin d'avoir le chiffre de neuf communions du premier vendredi. — Quant à l'indulgence attachée, pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur, à la communion du premier vendredi, elle peut se gagner le dimanche suivant. (Beringer, *Les Indulgences*, t. II, p. 135.)

Fête de la Sainte Lance

Nous faisons hier l'office de la Sainte Lance qui a percé le Cœur de Notre-Seigneur. Voici comment elle fut retrouvée à la fin du XI^e siècle :

Quelques jours après la prise d'Antioche par les Croisés, un prêtre provençal, Pierre Barthélemy, s'en vint raconter à l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, légat du pape, et au comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, que, pendant le siège d'Antioche, l'apôtre saint André lui était apparu, et lui avait indiqué l'endroit où se trouvait la Sainte Lance qui avait percé le Cœur de Notre-Seigneur, puis l'en avait retirée et la lui avait fait vénérer, mais n'avait pas voulu la lui laisser ; qu'il lui avait dit de l'annoncer à l'évêque Adhémar de Monteil et au comte Raymond, qui en serait le *vexillifer* (porteur) et que les Croisés devaient se confesser et faire pénitence, et enfin que, par ce signe, ils seraient vainqueurs. Il ajouta que jusqu'alors il avait toujours refusé d'obéir à saint André, sous prétexte qu'on ne le croirait pas, que saint André lui était apparu quatre autres fois depuis, le pressant toujours et le menaçant de graves châtimens s'il n'obéissait pas, et qu'aujourd'hui même il était tombé entre les mains des Turcs, auxquels il n'était échappé comme miraculeusement, qu'en promettant d'obéir de suite. Un

autre prêtre déclarait avoir aussi vu Notre-Seigneur qui lui avait promis la victoire pour les chrétiens.

On se résolut aussitôt à faire des fouilles à l'endroit indiqué par Pierre Barthélemy, et, après une journée de travail, on trouva enfin la Sainte Lance. L'enthousiasme fut indescriptible parmi les Croisés ; et les princes et les barons jurèrent tous de ne pas abandonner l'entreprise avant d'avoir pris Jérusalem ; et quoique tous les Croisés fussent épuisés par une longue famine, ils sortirent de la ville, et sous les murs même d'Antioche, se donna une grande bataille où Kerbogah fut entièrement défait.

Après s'être quelque peu reposés, les Croisés s'avancèrent vers Jérusalem, et pendant que le comte de Toulouse, après avoir trompé les autres chefs par une fausse nouvelle, assiégeait Arcas, il s'éleva une grande dispute au sujet de la Sainte Lance entre les Français du nord et ceux du midi : les premiers soutenaient pour la plupart que c'était une supercherie du comte de Toulouse, les autres, au contraire, prétendaient que c'était une révélation véritable ; les princes eux-mêmes se divisèrent sur ce point.

Le pauvre clerc, Pierre Barthélemy, dont cette âpre discussion intéressait si fort la bonne foi, sortit alors du silence et de l'obscurité où il s'était volontairement tenu depuis le prodigieux événement. Avec sa simplicité ordinaire, mais d'un ton qui révélait l'émotion d'une conscience indignée, s'adressant à tout le peuple assemblé :

“ Je veux, s'écria-t-il, et je demande, comme une grâce, qu'un bûcher soit dressé. On y mettra le feu, et quand il sera tout en flamme j'y entrerais la Sainte Lance à la main. Si j'en sors vivant, vous croirez peut-être enfin à l'authenticité de la relique du Seigneur, car je vois que les témoignages les mieux confirmés et les miracles eux-mêmes vous laissent incrédules.”

La proposition fut approuvée, un jeûne préparatoire fut prescrit, et l'on convint que l'épreuve solennelle aurait lieu le jour même où Notre-Seigneur fut mis en croix pour notre salut. (Vendredi Saint, 10 avril 1099.)

Le jour fixé, dans l'après-midi, un double bûcher fut préparé : les princes, les soldats et le peuple formant un ensemble de plus de quarante mille hommes, étaient réunis ; les prêtres revêtus de leurs ornements sacerdotaux et les pieds nus, se tenaient en prière. Les deux bûchers construits avec des troncs

secs d'oliviers, avaient chacun quatorze pieds de long sur quatre de haut, et l'espace réservé au milieu n'avait guère qu'un pied de large. On y mit le feu, et quand la flamme, pénétrant tous les interstices du bois, en eût fait un brasier immense, moi, Raymond d'Agiles, qui écris cette histoire, dit le chroniqueur, je pris la parole, et m'adressant à la multitude agenouillée : " Si le Seigneur, Dieu tout puissant, m'écriai-je, a véritablement parlé face à face à l'homme qui va subir cette épreuve, si le bienheureux apôtre André lui a réellement manifesté la Sainte Lance du Seigneur, qu'il traverse sain et sauf ces bûchers ardents ; au contraire, s'il a menti, qu'il soit entièrement consumé par les flammes, avec la lance qu'il portera dans ses deux mains." Tous répondirent : *Amen*. Or, la flamme s'élevait à trente coudées de haut, et nul ne pouvait en approcher.

Pierre Bartinélemy, vêtu d'une simple tunique et pieds nus vint se prosterner devant l'évêque d'Albara en disant : " Dieu m'est témoin qu'il m'est apparu face à face dans ma chair mortelle. Je n'ai pas inventé une seule des paroles qui m'ont été adressées par le Bx apôtre André, dans les diverses apparitions où il daigna se manifester à moi. S'il en était autrement, je n'aurais pas osé provoquer l'épreuve terrible que je vais subir. Maintenant, s'il m'est arrivé d'offenser en quoi que ce soit mon prochain, j'en demande pardon à Dieu et aux hommes, vous priant, vénérable évêque, et vous tous prêtres qui m'entourez d'intercéder pour moi près du Seigneur."

L'évêque lui mit alors la Sainte Lance entre les mains. Pierre Barthélemy la reçut avec une grande vénération, se releva, et, faisant le signe de la croix, s'avança avec intrépidité vers le brasier. Il s'y engagea à pas lents, s'arrêta même pendant un certain temps immobile au milieu des flammes, et par la grâce de Dieu, les traversa sain et sauf, puis, élevant la Sainte Lance, il bénit la foule : pas un fil de sa tunique, pas une frange du voile de pourpre qui recouvrait la Sainte Lance n'avait subi la moindre atteinte.

Mais l'empressement de la foule autour du pauvre clero devait lui être fatal ; pendant qu'il criait : Gloire à Dieu ! le peuple se précipita sur lui, pour avoir comme relique quelque frange de son vêtement qu'il déchirait. Dans ce tumulte indescriptible, il fut renversé et foulé aux pieds bien involontairement sans doute ; il en eût cependant été absolument écrasé,

si le noble chevalier Raymond Pélez, avec quelques-uns de ses hommes d'armes, ne se fût jeté au milieu de cette multitude devenue homicide à force de dévotion. Il fut ensuite l'objet des soins les plus pieux. Comme on lui demandait pourquoi il était resté si longtemps au milieu des flammes, il répondit que Dieu alors lui était apparu, et lui avait dit qu'en punition de ses hésitations, après la révélation que lui avait faite saint André, cette épreuve lui serait fatale, mais qu'il ne verrait pas l'enfer. Il ne survécut en effet que douze jours aux meurtrissures et aux blessures que lui avait faites la multitude en le foulant aux pieds. "Or, ajouta Raymond d'Agiles, j'avais été l'un des plus ardents à réclamer l'épreuve du feu. Prosterné aux pieds du serviteur de Dieu, je lui demandai pardon en pleurant." "Consolez-vous, me dit-il, la Vierge Marie et le bienheureux apôtre André vous obtiendront grâce aux yeux du Seigneur. Continuez à les invoquer en toute confiance." Puis s'adressant aux princes qui entouraient la couche de cendres où il allait mourir: "En présence de Dieu qui va me juger, dit-il je déclare que tout ce que je vous ai annoncé de sa part au nom du bienheureux apôtre André, est exactement vrai. Je n'ai rien ajouté ni changé aux paroles que les diverses apparitions m'ordonnaient de vous transmettre." Après cette protestation suprême, il rendit son âme au Seigneur.

Qui donc pourrait élever le moindre doute sur un tel fait, écrit par un brave et loyal chevalier, acteur lui-même dans ce drame grandiose, dont plus de quarante mille personnes avaient été témoins ?

L'Abbé MARMASSE. (*Semaine de Blois.*)

M. Armand Sylvestre

Un rédacteur du journal prétréphobe *la Dépêche*, de Toulouse, dont les ouvrages avaient eu une spécialité douloureuse pour développer la volupté, est mort d'une maladie de cœur, à Toulouse, revenu pleinement au Dieu contre la grâce duquel il s'était défendu toute sa vie. Son journal, *la Dépêche*, ayant écrit qu'il est "mort comme il avait voulu vivre, en philosophe souriant," le P. Roger des Fourniels, Assomptionniste dispersé, lui écrivit le même jour la lettre suivante qu'insère la *Semaine religieuse*:

Monsieur le directeur du journal *la Dépêche*,

Je ne sais si M. Sylvestre a vécu en philosophe et en païen, mais ce que je sais bien, c'est qu'il est mort en chrétien.

Il m'a fait appeler il y a environ trois semaines et a déclaré qu'il voulait mourir dans la foi de ses pères ; il y avait là son médecin, des amis, des parents, et peut-être bien (je n'en suis pas très sûr, mais je le crois) M. Marcel, l'un de vos rédacteurs.

J'ai confessé le malade qui, de l'avis même du docteur, avait toute sa lucidité d'esprit.

Le lendemain matin, M. le Curé de Saint-Nicolas lui a porté la sainte Communion et lui a donné l'Extrême-Onction. Depuis lors, je l'ai vu presque tous les jours, quelquefois deux fois par jour, et j'étais près de lui hier au soir à 4 heures, lui renouvelant l'absolution et récitant à son chevet les prières des agonisants. Il a formulé lui-même encore l'acte de contrition, a essayé un signe de croix et a baisé le crucifix.

A 7½ h. c'est-à-dire trois heures après, il paraissait devant Dieu.

Cette mort chrétienne, il l'avait toujours voulue ; Dieu la lui a accordée. Laissons-lui son titre de chrétien, auquel il tenait beaucoup, je le sais.

Agréez, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

ROGER DES FOURNIELS, *prêtre*,
membre de la Société des gens de lettres.

La rétribution mensuelle

La rétribution mensuelle est une légère contribution que la loi permet d'imposer aux non propriétaires.

Elle n'est pas la même partout, mais elle n'est onéreuse nulle part. De plus, si pour une raison quelconque, certains parents négligent de la payer, ou ne peut cependant refuser d'admettre leurs enfants à l'école.

On fait, généralement plus ou moins honneur, à cette obligation. Bon nombre s'en dispensent aussi facilement que du paiement de la capitation. La conséquence, c'est que les municipalités scolaires sont privées d'un revenu qu'elles sont forcées de prélever sur la propriété foncière afin d'équilibrer leur budget.

Rien de plus légitime que cette rétribution mensuelle, car c'est un devoir de conscience pour tous les parents, de donner ou faire donner à leurs enfants une instruction convenable.

En outre, les propriétaires ne sont tenus, à aucun titre, que nous sachions, de tout payer pour ceux qui ne le sont pas. Ceux qui fondent des familles doivent accepter les responsabilités et remplir les obligations qui en découlent. L'inégalité des charges, entre les propriétaires et ceux qui ne le sont pas, ne peut donc pas dépasser une certaine mesure sans que la justice distributive soit violée.

Maintenant, ne vaudrait-il pas mieux laisser aux municipalités scolaires le droit d'imposer, *ad libitum*, la rétribution mensuelle ?

Le principe, en soi, semble plus naturel et plus logique. Mais, en pratique, les choses étant ce qu'elles sont le plus souvent, il ouvrirait la porte à l'injustice et nuirait à la cause de l'éducation.

Ainsi, dans les centres dont la population se compose de propriétaires et d'un fort contingent de locataires, ce dernier groupe, pour arriver à ses fins intéressées, chercherait et réussirait à dominer dans les commissions scolaires. Il lui serait alors facile de supprimer la rétribution mensuelle, et c'est le résultat inévitable qui ne tarderait pas à se produire.

De même supprimez la rétribution mensuelle, et vous verrez l'assistance moyenne à l'école baisser considérablement. Ceux qui sont en position de constater ce qui se passe, sont unanimes à admettre que cette légère contribution favorise beaucoup l'assistance à l'école. Comme on l'a dit bien des fois, "notre peuple veut en avoir pour son argent."

En tout cas, que ceux qui sont en faveur de l'autonomie complète et absolue des municipalités scolaires soient logiques, et tirent les dernières conséquences du principe qu'ils professent.

Alors, qu'ils réclament l'indépendance et l'autonomie de notre système scolaire, non pas partiellement, mais totalement. S'ils ne le font pas, il est presque évident qu'ils poursuivent, en l'espèce, un objectif qui ne dit rien de bon, comme on semble l'avoir compris.

Chronique religieuse

Mercredi de la semaine dernière, 20 mars, Mgr l'Archevêque de Québec s'est rendu à Saint-Damien de Buckland pour y

faire la visite canonique des Religieuses de Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

Cette communauté, qui ne compte que sept années d'existence, s'emploie au soin des orphelins et des vieillards abandonnés, ainsi qu'à l'instruction des enfants dans nos paroisses rurales. Elle ne tient que des externats.

Dieu bénit visiblement cette œuvre que M. l'abbé J. O. Brousseau — sous l'impulsion d'une pensée à la fois religieuse et patriotique — a fondée, avant tout, pour être un orphelinat agricole et fournir des recrues à la colonisation. Prêtres et laïques, ministres et députés ont accordé toutes leurs sympathies à cette grande et noble entreprise et ont secondé l'infatigable dévouement du fondateur.

Il fallait une communauté religieuse pour assurer la perpétuité de l'œuvre. Elle a été fondée et elle compte déjà un personnel de 76 professes et novices. Elle est installée dans un grand édifice de 335 pieds de longueur sur 40 de largeur ; le corps central a quatre étages, les ailes n'en ont que trois. Les Sœurs ont maintenant sous leur toit 62 orphelins, 44 orphelines, 50 vieillards, à part les enfants du village qui fréquentent leurs classes. La charité que Dieu met au cœur de nos excellentes populations suffit à la subsistance de ces pauvres déshérités de la fortune. *Deus providebit.*

Toutes les religieuses qui doivent se livrer à l'enseignement ont le soin de prendre leurs diplômes avant d'entrer au noviciat.

Les Sœurs du Perpétuel-Secours enseignent déjà non seulement dans toutes les écoles de la paroisse de Saint-Damien, mais encore à Saint-Magloire, Saint-Paul de Montminy, Saint-Raphaël, Sacré-Cœur de Jésus, Saint-Frédéric, Saint-Apollinaire, Saint-Agapit, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Cyrille et Saint-Ambroise. — C'est bien le petit grain de sénévé qui devient un grand arbre et avec une rapidité merveilleuse.

M. l'abbé Brousseau a fait l'acquisition d'une terre de 600 acres, située à un mille environ de l'Hospice actuel de Saint-Damien. Il vient d'y construire — sur les bords d'un joli lac — l'orphelinat agricole proprement dit, grande bâtisse en bois, peu dispendieuse, et d'une simplicité qui convient à de futurs colons. C'est là qu'iront résider dans une couple de mois, sous la surveillance d'un prêtre, les orphelins devenus assez âgés et assez forts pour se livrer aux travaux ordinaires de l'agriculture.

Plus tard, on les établira sur des terres que le gouvernement a choisies et données pour promouvoir cette colonisation d'un nouveau genre.

Jeudi, le 21, Mgr l'Archevêque a présidé, dans la chapelle du même Hospice de Saint-Damien, une imposante cérémonie religieuse et y a prononcé une allocution de circonstance. Cinq jeunes personnes ont été admises au noviciat et un égal nombre à la profession religieuse. Sont devenues novices :

- Melle Marie Royer, en religion Sœur Sainte Candide,
- “ Valérie Lord, en religion Sœur Sainte Hélène,
- “ Ludivine Bilodeau, en religion Sœur Saint Marie Joseph,
- “ Anna Lortie, en religion Sœur Saint Nazaire,
- “ Félixine Cloutier, en religion Sœur Saint Etienne.

Ont été admises à la profession :

- Melle Marie Shink, en religion Sœur Saint Nérée,
- “ Célanire Parent, en religion Sœur St Joseph Calasanze,
- “ Eliza Bourque, en religion Sœur Saint Calixte,
- “ Virginie Parent, en religion Sœur St François de Sales,
- “ Mathilde Gosselin en religion Sœur St Frs de Borgia.

Ces nouvelles recrues ne seront pas superflues pour répondre aux pressantes demandes que ne cessent de faire plusieurs paroisses désireuses de confier leurs écoles à ces dévouées institutrices.

Deux Pères Franciscains, de Montréal, les Pères Gaston et Berchmans ont récemment prêché une retraite à Saint-Jean-Baptiste de Québec. Une foule compacte s'est pressée constamment dans l'immense église, recueillant avec avidité la doctrine si limpide et si persuasive qui débordait du cœur de ces zélés et fervents religieux. Bien loin de diminuer, l'auditoire est allé toujours croissant. Que Dieu fasse fructifier la bonne semence que ces pieux enfants du patriarche d'Assise ont répandue dans les âmes !

Depuis quelques semaines, Mgr l'Archevêque consacre tous ses moments libres à faire la visite des diverses maisons d'éducation de la ville de Québec. Son attention s'est portée tout d'abord sur son vieux et vénérable Séminaire ; il en a visité

toutes les classes, a donné un sujet de discours aux élèves de rhétorique et a distribué de jolis volumes à ceux qui ont remporté la palme dans cette joute oratoire.

Après le Séminaire est venue l'*Académie Commerciale*, confiée aux chers Frères de la Doctrine Chrétienne et qui donne chaque année au monde des affaires bon nombre de jeunes gens instruits et vertueux, parfaitement préparés pour le commerce, les banques et l'industrie. La *St Patrick's School*, le *Pensionnat Saint-Louis de Gonzague*, l'*Orphelinat des Sœurs de la Charité*, l'*Ecole du Patronage de Saint-Vincent de Paul*, le *Pensionnat des Dames Ursulines*, l'*Académie du Bon Pasteur* ont également reçu de Sa Grandeur, non pas une simple visite de cérémonie, mais une visite d'inspection véritable où les élèves ont dû donner des preuves de leur travail et de leurs succès. Ces visites produisent d'excellents résultats ; elles stimulent les élèves, elles leur donnent une heureuse impulsion et leur font comprendre l'importance qu'il y a de faire des études sérieuses.

Les Révérendes Sœurs de la Charité ont fait, l'automne dernier, l'acquisition de la superbe Villa Mastai, propriété de l'Honorable Sénateur Landry, laquelle avoisine leur Asile St-Michel. Elles y ont établi un *Sanatorium*, pour y recevoir les malades les infirmes auxquels leurs familles désirent faire donner un traitement médical et des soins tout particuliers. Cette villa est déjà remplie et ne peut plus suffire aux demandes qui arrivent de toutes parts. Pour répondre à des besoins si nombreux et si pressants, elles ont décidé, avec l'agrément de Monseigneur Bégin, de faire ajouter au *Sanatorium* primitif une première aile qui aura 75 pieds de longueur sur 55 de largeur, à trois étages. On se demande déjà si ce nouveau corps de logis ne sera pas bientôt insuffisant pour admettre tous les infirmes que que nos bonnes familles désirent y placer. Impossible de rencontrer un site plus enchanteur et de trouver des garde-malades plus compatissantes, plus attentives que les excellentes Sœurs de Charité qui dirigent cette maison

Encore un départ pour le Sud-Africain ! Mais cette fois, ce ne sont plus des soldats qui partent en guerre contre les malheureux Boers. — Deux Religieuses Hospitalières, de l'Hopital-

Général de Québec, les sœurs Saint François-Xavier et Marie du Rosaire, se mettront en route prochainement pour Durban, dans la Province de Natal. Elles sont appelées à ce poste lointain par les Religieuses du même Institut qui dirigent l'Hôpital ou *Sanatorium* du Beréa à Durban, et par Mgr Jolivet, Vicaire Apostolique de cette contrée. On sait que déjà sept religieuses Québécoises de l'Hôpital-Général se dévouent depuis plusieurs années au soin des malades dans cette partie du continent noir. Ces deux nouvelles élues sont considérées comme des privilégiées parmi le grand nombre de celles qui réclamaient la faveur d'aller sacrifier le reste de leur vie au service de Notre-Seigneur et de ses pauvres malades sur la terre Africaine. L'esprit chrétien, l'esprit de sacrifice et de dévouement qui fait la gloire de la vieille France, n'est pas éteint dans la Nouvelle-France du Canada ; il y a encore bien des âmes généreuses que les molles contemporaines n'ont pu entamer, des âmes affamées d'immolation et disposées à courir à la mort, s'il le fallait, pour secourir les infirmités humaines, soulager les misères corporelles et spirituelles. Que Dieu bénisse ces pieuses et dévouées compatriotes ! Qu'il leur accorde un bon voyage, une santé florissante, une longue carrière et surtout le bonheur de ramener au bercail de la véritable Eglise du Christ ceux qui ne l'ont pas connu ou qui s'en sont malheureusement éloignés !

Nous regrettons vivement d'apprendre la mort de Monseigneur Sweeney, Evêque de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Ce vénérable octogénaire déclinait sensiblement, surtout depuis une couple d'années, et ne marchait qu'avec beaucoup de difficultés. Une violente attaque de paralysie est venue l'enlever, lundi matin, à l'affection profonde de son clergé et de son peuple. Il a conservé toute la vigueur de son intelligence et la fraîcheur de sa mémoire jusqu'à ses derniers moments.

Mgr Sweeney était né en 1821, à Clones, en Irlande et vint, encore jeune, au Canada. Il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre en 1844. Elu Evêque de Saint-Jean le 29 novembre 1859, il reçut la consécration épiscopale dans sa cathédrale le 15 avril de l'année suivante.

Ce digne Evêque, animé d'un grand zèle et d'une affection sincère pour ses ouailles, s'est dépensé tout entier pour le bien spirituel de son peuple. D'une prudence consommée, d'un calme

inaltérable, solidement vertueux, homme de devoir avant tout, il a organisé parfaitement son diocèse et a laissé partout des traces durables de sa haute sagesse administrative. C'est sous son règne qu'a été fondé le collège-université de Memramcook, riche pépinière d'hommes distingués qui font leur marque dans l'Eglise et dans l'Etat. C'est lui qui a donné la desserte de la paroisse de Saint-Pierre aux RR. PP. Rédemptoristes et qui a appelé dans son diocèse les excellentes Sœurs de la Charité auxquelles il confia le soin de l'instruction des enfants, des vieillards, des infirmes et surtout de ses chers orphelins. Durant la dernière période de sa vie, il aimait à séjourner à Silver Falls où il avait établi une école industrielle peuplée d'une centaine d'enfants qui faisaient, avec les bonnes Sœurs directrices, la consolation de sa vieillesse.

Le divin Maître l'a appelé à lui pour lui décerner sa récompense après un épiscopat bien méritoire de 41 ans.

Mgr Casey, qu'il s'était choisi comme coadjuteur et qui avait été sacré Evêque d'Utina le 11 février 1900, sera désormais évêque de Saint-Jean et chargé de l'administration de ce beau et florissant diocèse. Il a fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, lorsque Mgr Bégin et Mgr Bruchési y étaient professeurs. Le nouveau prélat n'est âgé que de 41 ans et a été ordonné prêtre en 1886. Déjà habitué à l'administration, d'un caractère à la fois doux et énergique, zélé, actif et pieux, Mgr Casey, qui a su gagner l'affection et la confiance de ses diocésains, continuera les traditions de son vénérable prédécesseur et guidera sûrement la barque dont le Saint-Siège lui a confié la direction.

Les funérailles du regretté Mgr Sweeney ont eu lieu hier à la Cathédrale de Saint-Jean, au milieu d'un immense concours d'évêques, de prêtres et de fidèles.

R. I. P.

Les indulgences pendant les six mois jubilaires

Durant les six mois jubilaires, les indulgences, autres que celles du Jubilé, ne sont pas suspendues. La suspension des indulgences portée par le Bulle *Quod Pontificum* a pris fin avec l'année sainte 1900.

Mgr Jardinier

Mgr Jardinier, dont on annonce la mort, était le quatre-vingt-onzième évêque de Sion, en Suisse. On se rappelle que le vénéré défunt avait été frappé d'exil par les radicaux en 1844. Il était alors vicaire à Monthey. La fraction révolutionnaire des Jeunes-Suisses, furieuse de son zèle catholique, le fit enlever, dans la nuit du 29 au 30 août 1843, et traîner jusqu'à Saint-Maurice.

Arrivés au pont Saint-Maurice, les bandits intimèrent à leur prisonnier l'ordre de se mettre à genoux et de demander pardon à la Jeune-Suisse, le menaçant, s'il refusait, de le précipiter dans le Rhône. M. Jardinier leur fit cette réponse : " Je ne me mets à genoux que devant Dieu. "

Les persécuteurs n'osèrent toutefois pas mettre à exécution leur menace et, peu après, M. Jardinier, rendu à la liberté, partit pour l'exil. Après les journées de mai 1844, il revint au pays et reprit son ministère à Monthey. Le 11 novembre 1845, il fut nommé curé de Trois-Torrents et remplit cette charge jusqu'à son élection à l'épiscopat, le 19 août 1875.

Une association de prières pour les prêtres défunts

A Naples se trouve le siège d'une association qui a pour but de venir en aide aux âmes des prêtres défunts. Au mois de juillet dernier, une lettre a été envoyée à tous les évêques du monde entier, par le président de l'association, les priant de demander au Saint Père de fixer un jour de commémoration des prêtres défunts, par tous les prêtres vivants, à l'instar d'un jour de commémoration pour les fidèles défunts.

On apportait les raisons suivantes :

I. Les paroles de Jésus-Christ *qui pro vobis et pro multis effundetur*, nous font comprendre que le Christ a d'abord versé son sang pour ses prêtres, et qu'il les distingue du reste des fidèles.

II. La sainte liturgie de l'Eglise nous fait prier spécialement pour les prêtres défunts, et les distingue là encore du reste des fidèles.

III. Le caractère sacerdotal, par cette commémoration spéciale, se trouverait spécialement honoré.

IV. On prie peu pour les prêtres, qui, se dit-on, n'en ont pas besoin; on se dit qu'ils sont trois fois heureux, et on s'arrête là : c'est l'oraison qui commence par les mots : *O ter beatum*.

Dans la lettre adressée aux évêques, par le président de l'association, on demandait que si leur jour de commémoration ne pouvait maintenant être établi, on célébrât dans chaque diocèse, un service funèbre pour les prêtres défunts, et que ce service fût fixé au 6 février, jour où il se célèbre à l'église de Naples.

Beaucoup d'évêques ont répondu à l'appel du président de l'union de prières sacerdotale; une seconde lettre vient d'être adressée sous le patronage de Son Eminence le cardinal Presco, priant de nouveau les évêques du monde entier, de demander au Saint-Siège, de fixer au 6 février, la commémoration des *prêtres* défunts, comme saint Orlon l'avait fait pour les *fidèles* défunts.

Cette œuvre reçoit chaque jour de nouvelles adhésions (1).

Propagation de la Foi

Le montant des recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse de Québec, pour l'année 1900, a été de 6.474.73 piastres.

Douze paroisses ont donné plus de 100 piastres, 6 plus de 75, et 11 plus de 50.

Le naturel du Juif

Les *Mémoires* du général baron de Marbot rapportent le fait suivant, qui peint admirablement le caractère juif. La scène se passe après la bataille de Wagram :

Il est indispensable à la guerre d'avoir des espions : Masséna se servait pour cela de deux frères juifs, hommes très intelligents, qui, pour donner des nouvelles exactes et recevoir plus d'argent, avaient l'audace de se glisser parmi les colonnes autrichiennes, sous prétexte de vendre des fruits et du vin, puis, restant en arrière, ils attendaient les Français et venaient faire leur rapport au maréchal.

Celui-ci, pendant son court séjour à Hollabrunn, avait promis une forte somme à l'un des juifs s'il lui remettait, le lendemain

(1) *livre ecclésiastique.*

au soir, l'état approximatif des forces ennemies sur la route que nous suivions. Alléché par l'appât du gain, l'israélite prend des chemins détournés, marche toute la nuit, gagne la tête de l'armée ennemie, pénètre dans un bois, et grimpant au sommet d'un arbre touffu, il se blottit dans le feuillage, d'où, sans être aperçu, il dominait la grande route, et, à mesure que les colonnes défilaient devant lui, l'espion inscrivait sur un calepin à quelle armée ces troupes appartenaient, la force des escadrons et des bataillons, ainsi que le nombre des pièces. Mais, au moment où il était ainsi occupé, un sergent de chasseurs entre dans le bois pour s'y reposer, et vient se coucher précisément sous l'arbre sur lequel se trouvait le juif qu'il n'avait pas aperçu. A cette vue, l'espion, absolument saisi, fit probablement quelque mouvement pour se cacher ; le calepin lui échappa et vint tomber à côté du sergent ! Celui-ci lève la tête, et voyant un homme au milieu des hautes branches, il le couche en joue en lui ordonnant de descendre. Le juif, forcé de descendre, est conduit devant un général autrichien qui, à la vue du calepin accusateur, fait tuer ce misérable à coups de baïonnette.

Il gisait sur la grande route, lorsque, quelques heures après l'armée française arrivait sur ce point. Dès que le second juif, qui marchait avec nous en ce moment, aperçut le corps de son frère, il poussa des cris affreux. Puis, se ravisant, il fouilla les poches du mort ; mais n'y ayant rien trouvé, il pesta contre les ennemis, qui lui avaient, disait-il, *volé* l'argent dont son frère était pourvu ; finalement, pour avoir au moins quelque part dans son héritage, il prit ses vêtements pour les vendre plus tard.

Voilà qui peint bien le caractère juif !

L'assistance à l'école

Dans une lettre publiée par le *Courrier du Canada*, M. l'abbé Baillargé prétend que, dans notre pays, il faut distinguer entre, l'assistance pendant l'hiver et l'assistance pendant l'été. Il a parfaitement raison. Cette distinction, au reste, n'est pas la seule qui s'impose.

Une statue à Jésus Rédempteur

Les catholiques de Londres ont décidé d'élever une statue à Jésus Rédempteur en face de la nouvelle cathédrale de Westminster.

Conversion d'un franc-maçon du 33e degré

M. William Ryan, de Birmingham (Alabama, Etats-Unis), vient d'être reçu au sein de l'Eglise catholique. Il était depuis plusieurs années membre éminent de la Franc-Maçonnerie, et, depuis 1890, membre du Conseil suprême des anciens, 33e et dernier degré de la secte.

Une correspondance adressée par M. le curé de Lafargeville (Etats-Unis) à la *Croix* donne à ce sujet ces détails :

" M William Ryan a fait son abjuration publique dans l'église catholique de Birmingham. Les cérémonies ont eu lieu à l'église Saint Paul, en présence du R. A. O'Reilly, officiant, assisté du R. M. Kennedy, prêtre.

" M Ryan est, croit-on, un des très rares franc-maçons du 33e degré qui aient renoncé à la secte satanique pour rentrer au giron de la sainte Eglise. "

Calendrier

31	DIM	vl	Des Rameaux, <i>Asperges</i> et Int. sans <i>Gloria Patri</i> . Bénéd. des Rameaux qu'on tient à la main pendant la Passion et l'Evang. <i>Kyr.</i> du Car. Vêp. de ce dim., sans suffr.
1	Lundi	vl	} De la féerie.
2	Mardi	vl	
3	Mercredi	vl	
4	Jeu 	b	Jeu -Saint <i>Kyr.</i> 2 ton. Communion du Clergé. Reposoir.
5	Vend	n	Vendredi-Saint (Fête légale).
6	Samedi	b	Samedi-Saint. Litanies doublées. <i>Kyr</i> 2 cl.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de Bellevue, le 2 avril ; au Reposoir, le 4 ; au couvent de Saint-Ferdinand, le 6.